

Bonjour à tous et à toutes,

Le calendrier des épreuves sera affiché dans le hall de la scolarité (Bat A – 2^{ème} étage – face à l'ascenseur) et **sur la page d'accueil du site de l'UFR** au moins 15 jours avant la période définie. Un mail vous sera envoyé pour vous prévenir.

Ces affichages font office de convocation.

Les listes des places pour chaque examen seront affichées sur les portes ou dans des salles d'examens pour chaque épreuve.

RAPPEL DES CONSIGNES

- Présence devant la salle d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve
- Les affaires doivent être déposées sur les côtés de la salle d'examen **avant** de prendre place
- Munissez-vous de votre pièce d'identité **ou** carte d'étudiant pour l'émargement **avant** de vous installer - donc au moment de déposer vos affaires sur les côtés
- Aucune trousse n'est autorisée sur la table d'examen
- Les téléphones doivent être éteints
- Les montres connectées sont interdites
- L'UFR se réserve le droit de demander à chacun de dégager ses oreilles
- Aucun justificatif d'identité numérique (photos) ne sera accepté
Si perte ou vol de papiers : attestation de perte ou vol + certificat de scolarité
- **Vous ne serez pas autorisé-e à composer sans justificatif d'identité**
- Le silence est requis à partir de la distribution des sujets
- Aucun document n'est autorisé sauf mention contraire sur les sujets

Attention : aucun étudiant en retard ne sera autorisé à composer !

Nous vous remercions de porter une vigilance particulière quant à l'utilisation de la colle!

En effet, si vous ne collez pas uniquement les bords de la zone d'anonymat, alors il nous est très difficile de détacher et d'identifier l'identité de l'étudiant qui a composé. L'équipe de la scolarité vous en remercie.